

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Dix-bonnes-raisons-de-se-mettre-au>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°38 > **Dix bonnes raisons de se mettre au bois**

1er mai 2008

Dix bonnes raisons de se mettre au bois

Au cours de l'année dernière, 540 000 foyers ont installé un poêle, une cheminée, un insert ou une chaudière à bois dans leur logis, venant ainsi gonfler les rangs des quelque 5 millions de ménages qui se chauffent aujourd'hui au bois. Un tel succès a forcément une raison... ou plusieurs. Renouvelable, peu émissif, efficace, couplé à des installations performantes, il s'adapte aux différents contextes et besoins. En résumé, il y a mille raisons de choisir le bois. Nous nous sommes limités à en développer dix, qui suffiront à vous convaincre. Car, choisir le bois, c'est...

1 - Consommer renouvelable

Les énergies fossiles, qui ont largement contribué au développement des activités humaines au cours des derniers siècles, posent aujourd'hui deux problèmes majeurs : elles polluent et... elles sont épuisables (et bientôt épuisées). Or, charbon ou pétrole réclament entre 100 et 450 millions d'années pour se renouveler. Le bois, lui, est une énergie renouvelable. Ne réclamant que très peu de temps pour se reconstituer si les forêts sont durablement gérées (de 15 à 200 ans selon les essences), cette source d'énergie peut être considérée comme inépuisable.

>Raréfaction des énergies fossiles ou pas, il apparaît tout à fait logique de s'orienter vers le bois combustible, qui n'appauvrit pas la planète et ne déleste pas le patrimoine des générations à venir.

(voir tableau 1)

2 - Aider nos forêts à s'épanouir

En Europe, les forêts se portent bien. Mieux, ces dernières années, elles grandissent sans discontinuer. 510 000 hectares viennent ainsi augmenter annuellement cette ressource précieuse. En France, la forêt gagne 30 000 hectares par an (l'équivalent de 50 000 terrains de football...). Cet accroissement est si spectaculaire qu'il n'est d'ailleurs pas utilisé dans sa totalité... Le fait est que si nos forêts s'épanouissent avec une telle vivacité, c'est tout simplement qu'elles sont durablement gérées. Les arbres arrivés à maturité sont ainsi coupés pour laisser aux plus jeunes l'espace nécessaire à leur croissance. Cette exploitation raisonnée assure un reboisement permanent.

>Consommer du bois entretient le cercle vertueux de la gestion durable des forêts européennes et de leur épanouissement. Pourquoi s'en priver ?

3 - Lutter contre l'effet de serre

Au cours de leur croissance, les arbres captent du CO₂ ; ils relâchent l'oxygène dans l'atmosphère et gardent le carbone captif afin de constituer leur matière, le bois. C'est ce que l'on appelle la photosynthèse. Du fait de cette photosynthèse, une tonne de bois absorbe 1,6 tonne de dioxyde de carbone (CO₂), restitue 1,16 tonne de dioxygène (O₂) dans l'air et fixe 0,44 tonne de carbone (C). Un phénomène bien utile qui limite la profusion de CO₂ dans notre atmosphère, l'un des gaz les plus actifs dans l'effet de serre. Lorsque le bois, utilisé comme énergie, brûle, le CO₂ qui se dégage lors de la combustion correspond tout simplement à celui qui a été prélevé par l'arbre. Le bilan CO₂ est donc nul, ce qui est loin d'être le cas d'autres énergies. On estime ainsi à 15,7 millions de tonnes, les émissions de CO₂ évitées en 2004 grâce au bois combustible.

>Se chauffer au bois permet de renouveler la ressource forestière et donc de limiter les quantités de CO₂ dans l'atmosphère. Un bon réflexe pour lutter contre l'effet de serre.

(Voir tableau 2)

4 - Choisir la performance énergétique

Les bois combustibles d'aujourd'hui ne sont plus les bûches humides, hasardeusement récupérées dans le jardin du voisin d'hier... Boostée par les politiques publiques successives (Plan Bois Energie 94-99, Programme Bois Energie 2000-2006 puis 2007-2010...), la filière s'est sérieusement professionnalisée et adaptée aux besoins de performances de notre époque. Les installations de chauffage sont ainsi devenues de plus en plus efficaces. Ainsi, deux types d'appareils se côtoient actuellement :

- les installations d'agrément, type cheminées à foyer ouvert ou poêles traditionnels qui, avec un rendement relativement faible (de 30 à 50 %), qui servent d'appoint de chauffe
- les appareils de nouvelle génération avec des rendements importants (telles les chaudières à granulées de 80 à 95 %, les chaudières automatiques à plaquettes de 70 à 85 %, les poêles à granulés de 80 à 95%...), largement capables de répondre à tous les besoins de chauffage

Le bois s'est évidemment adapté à ces progrès techniques, proposant divers combustibles depuis les traditionnelles bûches, jusqu'aux plaquettes en passant par les granulés (les plus énergétiques). Bien sûr, pour les installations comme pour le combustible, des labels permettent de mieux choisir.

>Bien plus qu'un agrément, le chauffage au bois est aujourd'hui un mode de chauffe performant qui sait répondre efficacement aux besoins d'un logement, quelle que soit sa taille et ses besoins.

5 - Consommer une énergie locale

Consommer une énergie renouvelable telle que le bois est naturellement bon pour l'environnement. Dès lors, il serait ridicule d'utiliser des bois qui ne seraient pas locaux (et réclameraient de l'énergie pour leur transport...). En France, ce dilemme est à peu près inexistant puisque les forêts, domaniales ou privées, couvrent le territoire de manière à peu près homogène ; les industries générant copeaux, écorces et sciures (utilisés pour certains combustibles) achèvent ce maillage. Aussi, le réseau, s'il a pris un certain temps, est aujourd'hui au point. Il est donc possible de trouver un producteur de bois énergie partout en France. Parallèlement, le Plan Bois Energie et Développement local, mené par l'Ademe, vise à développer encore ce réseau, de sorte qu'il réponde intelligemment aux besoins des chaufferies collectives (en plein essor) comme à la demande des particuliers.

>Une énergie renouvelable, produite localement, permet à la fois de limiter les consommations énergétiques et de développer la filière de proximité. Le bois énergie sait répondre à ces attentes.

6 - Contribuer au développement d'une filière en plein essor

60 000 emplois en 2006 et 100 000 prévus pour 2020. Une production de chaleur équivalant à 7,3 Mtep pour l'habitat individuel. Une économie d'émissions de CO2 avoisinant les 16 millions de tonnes (toutes installations confondues)... Le secteur du bois énergie se porte bien. Et dans les années à venir il y a fort à parier qu'il se porte encore mieux, lutte contre le changement climatique oblige. L'Europe s'est d'ailleurs fixé, en mars dernier, l'objectif de parvenir à 20% d'énergie renouvelable dans son parc énergétique d'ici 2020. Le fait est que le bois peut, à lui seul, fournir une bonne partie de cet "effort renouvelable" puisqu'il existe un potentiel de biomasse forestière utilisable pour l'énergie de près de 50 millions de mètres cubes par an (soit 7 Mtep par an).

>Le bois énergie se développe en France et s'appuie sur une forêt en pleine croissance. Accompagner cet essor, c'est agir pour le développement d'une filière prometteuse.

7 - Adopter une démarche économique (subventions + augmentation du prix des autres...)

Se chauffer au bois est une démarche rentable, du point de vue de l'installation comme à l'usage. A court terme, les diverses subventions accordées pour l'installation d'un appareil de chauffage au bois apparaît intéressante. Ainsi, le crédit d'impôt sur le coût du matériel, installé par un professionnel, se monte, depuis la Loi de finance 2007, à 50 %. A cela peuvent s'ajouter des aides et primes de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) ainsi que des subventions régionales. Le coût du matériel (allant de 600 euros pour un poêle à bûches à 12 000 pour une chaudière à plaquettes) s'en voit donc largement diminué. A moyen terme, le retour sur investissement est évidemment plus rapide. D'autant plus que le bois combustible est plus que compétitif sur le marché de l'énergie : le kilowattheure de bois énergie est ainsi deux fois moins cher que le kilowattheure au gaz naturel... Enfin, à long terme, cette rentabilité du bois ne pourra que s'affirmer. Les énergies fossiles se raréfiant, leur prix, nous en sommes en ce moment témoins, ne pourra que s'accroître.

>Un combustible compétitif, un matériel ouvrant droit à crédit d'impôt... le bois énergie est aussi rentable à court terme qu'à long terme.

(Voir tableau 3)

8 - Trouver le combustible adapté à ses besoins

Le bois combustible, c'est une multitude de combustibles disponibles. Chacun a ses qualités particulières et correspond à un contexte précis. Selon la place disponible ou pas (pour stocker le combustible), selon le mode de chauffe choisi, selon le combustible disponible localement... chacun peut trouver le bois combustible qui lui correspond. Voici un tableau pour vous aider à mieux comprendre.

9 - S'assurer une chaleur saine et agréable

Les appareils de chauffage au bois les plus performants dégagent le plus généralement leur chaleur par rayonnement ou conduction. Le principe du rayonnement repose sur des émissions infrarouges transmettant la chaleur aux éléments rencontrés -depuis les murs jusqu'au sol en passant par les meubles- qui dégagent eux-mêmes de la chaleur ; un peu à la manière du soleil qui réchauffe les murs en été. Le principe de la conduction repose sur la transmission de chaleur par la mise en contact de deux masses ; c'est le cas avec une chaudière qui transmet la chaleur produite aux serpentins

d'eau qui l'entourent. Ces deux modes de chauffe sont à la fois efficaces et agréables. Le rayonnement, notamment, permet d'acquérir une impression de confort sans commune mesure (grâce à la chaleur transmise aux parois). Ce sont aussi des chauffages plus sains pour l'air intérieur car il n'y a pas de mouvements d'air, contrairement à la chaleur par convection (avec ce mode de chauffage, c'est l'air qui est chauffé, il se déplace donc en permanence, entraînant des mouvements de poussière).

>Le chauffage au bois est la garantie d'une chaleur douce et agréable. A tel point, que la température intérieure peut être diminuée sans même que le corps ne s'en aperçoive.

10 - Apporter un plus à la déco intérieure

Partie intégrante de la décoration intérieure ou d'une discrétion indéniable : le chauffage au bois se plie aux goûts de tous. Côté déco, poêles décoratifs et cheminées (les choisir de préférence avec un foyer fermé ou un insert) se déclinent en autant de styles qu'il est possible de l'imaginer. Classiques, rustiques ou hyper-contemporains, on peut les installer dans le salon ou la cuisine où ils participent à l'ambiance. D'autres pourront préférer se passer de ces éléments et jouer la carte de l'invisible... Il faut savoir que le chauffage au bois est tout à fait adaptable à un réseau de chauffages (avec une chaudière, installée dans une chaufferie). Il est alors impossible de faire la différence avec une ancienne installation au gaz. En termes esthétiques, c'est du pareil au même. Mieux ? On peut aussi se passer de chauffages et diffuser la chaleur avec un plancher chauffant (toujours avec une chaudière), discrétion et minimalisme assurés.

>Véritables pièces de décorations que l'on met en valeur ou carrément invisible, le chauffage au bois offre des qualités esthétiques non négligeables et peut s'intégrer dans n'importe quel habitat.

A l'origine, le bois provient de la forêt, c'est une évidence. Mais tout le bois combustible ne vient pas, directement, de la ressource forestière. L'industrie de première transformation du bois offre ainsi une source certaine de bois en générant des sous-produits (écorces, copeaux et sciures, chutes de bois...) qui peuvent être utilisés pour faire du papier, des panneaux dérivés mais aussi du bois énergie, sous forme de granulés, de plaquettes, ou des bûchettes reconstituées. D'autres industries (emballage, par exemple) peuvent être le lieu de valorisation de bois de rebut, si celui-ci n'a pas reçu de traitements chimiques qui seraient nocifs.

Une brochure de référence : Le guide du chauffage au bois

Commandez le Hors Série Habitat Naturel *Le guide du chauffage au bois* (98 pages) au prix de 10 euros, port compris.

Ce guide contient des comparatifs des appareils et un annuaire des professionnels.

Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire"

9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04

Claire Leloy

Article publié dans le Hors-série n°3 d'Habitat Naturel, "Le guide du chauffage au bois"

www.habitatnaturel.fr